

FAVORISER LES ÉCHANGES D'EXPÉRIENCE ENTRE ÉTABLISSEMENTS



Par ailleurs, le CHU Amiens-Picardie favorisera les échanges d'expérience et comparaisons entre établissements, dans une perspective d'enrichissement mutuel. Il s'agira notamment de :

- Faciliter la mise en réseau des Managers et Responsables des établissements de santé afin notamment de partager les besoins, de co-construire, proposer et soumettre des adaptations réglementaires et ou des possibilités d'innovations organisationnelles encadrées pour accompagner les futures formes d'exercices professionnels promus et souhaités par les nouvelles générations de professionnels
- Organiser des audits croisés sur l'amélioration de certains processus et inciter aux immersions pour partager et échanger autour des pratiques et organisations
- Favoriser la participation des professionnels aux séminaires et journées thématiques pour croiser les regards

